

## ACCUEIL DE LOISIRS MERCREDI APRES-MIDI CROC'LOISIRS

Cet accueil s'adresse aux enfants de la commune d'Epagny Metz-Tessy.

Age des enfants : Age minimum : 4 ans révolus  
Age maximum : enfants scolarisés en CM2

Lieu : Locaux périscolaire du Groupe scolaire de la Tuilerie

A 11h30 les enfants du groupe scolaire de la Grenette inscrits à Croc'Loisirs seront véhiculés vers le groupe scolaire de La Tuilerie. Les enfants du groupe scolaire de la Tuilerie seront orientés vers les locaux périscolaires.

Horaires de l'accueil : 11h30 – 18h00. Un accueil échelonné est mis en place le soir de 16h30 à 18h00.

**3<sup>ème</sup> trimestre 2019 du mercredi 15 mai au mercredi 3 juillet 2019 (soit 8 mercredis)**  
(sous réserve d'éventuels mercredis travaillés à la journée complète)

Vous pouvez inscrire votre enfant au trimestre (votre place est garantie) ou de façon occasionnelle (en fonction des places disponibles).

**Tarifs** instaurés selon le quotient familial (Q.F.) CAF de la famille, de la façon suivante :

Quotient Familial	Tarifs par mercredi (repas et goûter compris)
Q.F. < ou égal à 800 €	12,00 €
Q.F. entre 801 € et 1 000 €	12,50 €
Q.F. entre 1 001 € et 1 200 €	13,00 €
Q.F. entre 1 201 et 1 500 €	14,00 €
Q.F. entre 1 501 € et 2 000 €	15,00 €
Q.F. entre 2 001 € et 2 500 €	17,00 €
Q.F. entre 2 501 € et 3 000 €	19,00 €
Q.F. > à 3 000 €	21,00 €

La CAF de la Haute-Savoie est partenaire financier de nos activités.



### **PERIODE D'INSCRIPTION : du lundi 25 mars au vendredi 05 avril 2019**

Les dossiers d'inscriptions pourront être téléchargés sur le site internet de la commune ([www.epagnymetztessey.fr](http://www.epagnymetztessey.fr)) ou retirés aux accueils des mairies des sites d'Epagny et Metz-Tessy à partir du lundi 25 mars 2019.

Ils devront être ensuite déposés aux horaires d'ouverture pendant la période de préinscription.

**Les dossiers seront traités par ordre d'arrivée**

Vous serez informés du suivi de votre dossier avant le 12 avril 2019. Les dossiers validés seront accompagnés d'une facture. Cette facture vaut confirmation de l'inscription. Une fois la facture éditée il ne sera plus possible de modifier les inscriptions. La facture devra être réglée en totalité, un paiement échelonné peut-être aménagé sur demande.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser au service Enfance Jeunesse.

Cadre réservé à la collectivité

Date de dépôt : | | | | | | | | | | | | | |

Heure de dépôt : | | | | h | | | |

**FICHE DE PRE-INSCRIPTION  
DU MERCREDI APRES-MIDI**

**Dossier d'inscription à déposer à l'accueil des mairies avant le  
vendredi 05 avril 2019**  
(UNE FICHE PAR ENFANT)

Je soussigné(e) .....

Domicilié(e) : .....

.....

Tél. : | | | | | | | | | | | | | |

Responsable légal de .....

Né(e) le | | | | | | | | | | | | | |

Je souhaite inscrire mon enfant :

Au trimestre : du 15 mai au 03 juillet 2019 soit 8 mercredis,

Occasionnellement (en fonction des places disponibles),

Le dossier d'inscription comprend :

Une fiche d'inscription	
Une fiche de renseignements à laquelle il faut joindre les documents ci-contre : (À compléter obligatoirement si vous n'êtes pas encore venus aux activités proposées par le service Enfance Jeunesse depuis la rentrée scolaire 2018.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une copie d'un justificatif de domicile.</li> <li>- Une copie des vaccinations obligatoires.</li> <li>- N° allocataire CAF + joindre votre dernière notification CAF précisant le montant de votre Q.F.</li> </ul>

**Seuls les dossiers complets déposés lors de la période d'inscriptions ci-dessus seront pris en compte.**

Epagny Metz-Tessy, le | | | | | | | | | | | | | |

Signature :

